

Working paper

2014-17

**Travail domestique : les couples mono-actifs
en font-ils plus ?**

**Une exploitation de l'enquête
Emploi du temps**

Guillaume Allègre
OFCE-Sciences Po

Victor Bart
ENSAE

Laura Castell
INSEE

Quentin Lippmann
ENSAE

Henri Martin
ENSAE

Septembre 2014

ofce

Travail domestique : les couples mono-actifs en font-ils plus ?

Une exploitation de l'Enquête
Emploi du Temps

Travail réalisé dans le cadre du groupe de statistiques appliquées de l'ENSAE

Guillaume ALLÈGRE¹

Victor BART²

Laura CASTELL³

Quentin LIPPMANN⁴

Henri MARTIN⁵

19 septembre 2014

-
1. OFCE, guillaume.allegre@sciencespo.fr
 2. ENSAE, victor.bart@ensae.fr
 3. INSEE, laura.castell@insee.fr
 4. ENSAE, quentin.lippmann@ensae.fr
 5. ENSAE, henri.martin@ensae.fr

Abstract

A partir des données de l'*Enquête Emploi du Temps 2009-2010* de l'INSEE, cette étude propose d'analyser les différences de temps consacré au travail domestique entre les couples bi-actifs et mono-actifs. Si ces deux types de ménages présentent des caractéristiques sociodémographiques différentes (revenu, nombre d'enfant à charge,...) nous montrons grâce à une *décomposition de Blinder-Oaxaca* que toutes choses égales par ailleurs, les couples mono-actifs consacrent environ **une heure supplémentaire** aux tâches domestiques par rapport à leurs homologues bi-actifs. Ce surplus est d'autant plus important que le couple a de nombreux enfants à charge, que ses derniers sont encore jeunes et que la conjointe est peu diplômée. Corollaire de ce résultat, nos modèles de régressions logistiques montrent que les ménages mono-actifs ont moins recours à des services domestiques rémunérés comme la garde d'enfant ou l'aide au ménage. Valorisée au SMIC horaire net cette heure de travail domestique, **correspond à un montant annuel de 2 700 euros** ce qui pourrait justifier une adaptation de la fiscalité qui tiendrait compte de cet avantage pour les couples mono-actifs ou de ce désavantage pour les couples bi-actifs.

Table des matières

1	Introduction	1
2	Données et construction des variables	2
2.1	Le champ de l'étude	2
2.2	Construction des variables de temps de travail domestique	3
3	Eléments de statistique descriptive	9
3.1	Les inactifs consacrent-ils plus de temps à leur foyer?	9
3.2	Travail domestique et présence d'enfants	12
3.3	L'influence des ressources du ménage	14
3.4	Quel <i>effet d'âge</i> sur le travail domestique?	15
3.5	La CSP : une variable pertinente?	16
4	Isoler l'effet de la mono-activité	19
4.1	Premier modèle économétrique	19
4.2	La décomposition de Blinder-Oaxaca	22
4.3	Le recours à des services rémunérés	25
5	Conclusion et ouvertures	28
6	Annexes	30
6.1	Construction de nos variables	30
6.2	Autres éléments de statistique descriptive	33
6.3	Modèles économétriques	39
7	Bibliographie	45

1 Introduction

Dans le système socio-fiscal français, deux couples ayant le même revenu sont supposés avoir le même niveau de vie, que les deux membres du couple travaillent (bi-activité) ou que l'un des conjoints soit inactif (mono-activité). Pourtant, dans le second cas le membre inactif du couple pourra assurer certains services (garde d'enfant, trajets, ménage,...) que le couple bi-actif devra payer. A revenu égal, le niveau de vie *effectif* est donc susceptible d'être supérieur pour le couple mono-actif. Précisons tout de même que les couples bi-actifs disposent par construction d'un revenu supplémentaire par rapport aux couples mono-actifs : si l'inactivité de l'un des conjoints permet d'accroître la production domestique elle implique aussi un *coût d'opportunité* qui correspond au renoncement à un second salaire. Notre raisonnement consistera donc à comparer à revenu égal le recours à des services rémunérés (comme la garde d'enfant ou la femme de ménage) des couples bi-actifs et mono-actifs. Ce travail tentera également de mesurer l'écart de production domestique entre couples bi-actifs et mono-actifs. Dans une perspective de politique publique, quantifier une telle différence entre ces deux types de ménages pourrait par exemple justifier une évolution du système fiscal en faveur des couples bi-actifs (ou en défaveur des couples mono-actifs).

Cette question implique une définition précise de ce qu'on entend par travail domestique. Pour reprendre la définition de Fouquet et Chadeau⁶ qui s'inspire très largement des travaux pionniers de Margaret Reid⁷ « *concourt à la production domestique toute activité non rémunérée, exercée par un membre du ménage (...) et résultant en la création d'un bien ou d'un service nécessaire au déroulement de la vie quotidienne et pour lequel il existe un substitut marchand (service disponible sur le marché ou personne rémunérée) dans les normes sociales actuelles* ». Indirectement, cette définition fait référence au concept de délégabilité proposé par Hill⁸ : le travail domestique génère un accroissement du niveau de vie du ménage dans la mesure où il permet à ce dernier d'économiser ses ressources financières en ne faisant pas appel à certains services ou certains biens. Finalement, le travail domestique regroupe des tâches très diverses allant de la cuisine et la vaisselle au bricolage en passant par l'éducation des enfants. Delphine Roy parle

6. Chadeau A., Fouquet A. « Peut on mesurer le travail domestique ? », *Economie et Statistiques*, Numéro 136, INSEE, 1981, Paris

7. Reid M. (1934), *Economics of household production*, New York

8. Hill T.P. « Do it yourself and GDP », *Review of Income and Wealth*, Mars 1979

même de *halo du travail domestique*⁹. Le principal problème auquel le chercheur doit faire face réside dans l'existence d'activités situées aux frontières du travail et du loisir (comme le bricolage ou le jardinage). En ce sens ces tâches ne pourraient être déléguées sans perte d'intérêt ou de bien être pour celui qui les accomplit, nécessitant de trancher sur la définition à retenir.

2 Données et construction des variables

2.1 Le champ de l'étude

Notre base de données qui s'appuie sur l'échantillon de *l'Enquête Emploi du Temps 2009-2010* de l'INSEE contient 18 521 individus membres de 12 069 ménages. Chaque individu renseigne un carnet dans lequel il décrit la nature de ses activités par intervalles de 10 minutes durant 24 heures. Certains individus sont même amenés à remplir deux carnets : un en semaine et l'autre le weekend car les activités pratiquées sont susceptibles de varier entre la semaine et le weekend. Au total, nous disposons de 27 903 carnets. En théorie, lorsqu'un individu est enquêté, son éventuel conjoint doit l'être aussi mais en pratique, il est courant que l'un d'eux ne remplisse pas le carnet correctement générant de l'attrition lorsque l'on s'intéresse au temps de travail domestique total fourni par un couple. En raison de la problématique retenue, nous n'avons inclus dans l'étude que les individus faisant partie d'un ménage tel que :

- Le ménage ne comprenne qu'un couple d'adultes : nous excluons donc les possibles colocations ou ménages complexes (hébergement de parents ou de proches).
- Au moins un des membres du couple est actif ce qui revient à exclure les couples d'inactifs. En outre, sont exclus les couples dont l'un des conjoints ne peut exercer d'activité (étudiant, retraité, handicapé...).
- La personne de référence vit en couple avec un autre membre du ménage. L'objectif est de n'inclure que les couples cohabitants.
- Le couple vit ensemble depuis plus d'un an. L'objectif est double. D'abord la littérature sociologique¹⁰ a montré que la répartition des tâches domestiques au sein

9. Roy D. (2011) « La contribution du travail domestique au bien être matériel des ménages : une quantification à partir de l'Enquête Emploi du Temps », Document de travail, INSEE, Paris

10. Zarca B., « La division du travail domestique. Poids du passé et tensions au sein du couple », *Economie et Statistique*, numéro 228, Janvier 1990, pp. 29-40

du couple obéit à une logique de négociation et implique un processus de routinisation qui peut être relativement long. D'autre part, ce temps peut permettre une adaptation de la situation professionnelle suite à la mise en couple avec un nouveau conjoint.

De plus, nous ne retenons que les couples au sein desquels les deux conjoints ont renseigné les carnets. Nous obtenons au final 2 006 ménages de couples soit 4 012 individus

2.2 Construction des variables de temps de travail domestique

Pour mener à bien notre étude, nous disposons des résultats de la dernière *Enquête Emploi du Temps* réalisée par l'INSEE en 2009 et 2010. Il s'agit d'une source d'information adaptée puisque chaque enquêté détaille (en plus d'un questionnaire recueillant des données socio-démographiques) ses activités principales et secondaires par tranche de 10 minutes tout au long de la journée.

Comme expliqué en introduction, l'un des principaux enjeux de l'étude réside dans la définition du temps de travail domestique. Nous avons fait le choix de distinguer deux périmètres :

- **Un périmètre restreint** constitué des activités domestiques contraignantes.
- **Un périmètre intermédiaire** constitué du périmètre restreint auquel on ajoute l'ensemble des activités qui se situent aux frontières entre travail et loisir.

Afin de constituer ces deux périmètres, nous avons distingué douze tâches de nature différente : la cuisine, les courses, la vaisselle, le ménage, le temps consacré aux enfants, l'entretien du linge, la gestion du ménage, le jardinage, le bricolage et les autres activités. En outre une catégorie spéciale rassemble les activités à destination d'autres ménages (qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes). Chacun de ces items regroupe diverses activités recensées lors de l'*Enquête Emploi du Temps*¹¹. L'objectif de cette étude est de simplifier l'analyse et le traitement statistique par rapport à la nomenclature de l'INSEE qui compte plus de 30 activités assimilables à du travail domestique. En outre, après avoir analysé la perception subjective des tâches domestiques¹², nous pensons que le découpage présenté fait sens auprès des individus. Le diagramme suivant (Figure

11. Les tables 13 et 14 fournies en annexe détaillent précisément la construction de nos variables par rapport à la nomenclature de l'INSEE

12. Voir annexe page 36

1) représente la part de chacune des activités dans le temps de travail domestique total. Nous constatons que quatre activités (le temps consacré aux enfants, la cuisine, le ménage et les courses) absorbent les deux tiers de ce temps alors qu'en comparaison les autres tâches considérées individuellement présentent un volume horaire presque négligeable.

Principaux choix de définition des variables

- Corollaire de l'objectif de notre étude, seules les activités qui fournissent une production au ménage ont été retenues afin de saisir un écart de niveau de vie. En conséquence, les temps de trajet (qui sont souvent très importants) et le temps consacré à s'occuper des animaux de compagnie (à l'inverse de celui consacré aux animaux de basse-cour ou de ferme) n'ont pas été comptabilisés dans notre variable de temps de travail domestique. Néanmoins, nous avons pris le parti d'intégrer dans le champ de notre étude le temps dédié aux individus d'autres ménages (aux enfants ou aux adultes). L'argument déterminant revient à considérer que ces activités font souvent l'objet de contreparties et peuvent être parties intégrantes d'un processus d'échanges informels entre les familles .
- Pour l'item «**s'occuper des enfants**», nous avons décidé de ne pas sélectionner les activités de loisir ou de pseudo-loisir. Nous avons donc choisi de ne pas retenir les activités suivantes : «Conversations», «lectures non scolaires», «Jeux et activités à domicile», «Jeux et activités hors du domicile», et «Autres : bisous, câlins, gronderies à un enfant de son ménage».
- Pour l'item **jardinage** nous avons décidé de ne pas inclure le poste «Pêche et chasse» puisqu'il s'agit pour une grande majorité des cas d'un plaisir sinon d'un sport.
- Le travail non déclaré (ou travail au noir) a été inclus dans l'item **autre** car il est susceptible de générer une hausse du niveau de vie d'un ménage.
- Pour distinguer le périmètre restreint du périmètre étendu, nous nous sommes appuyés sur le ressenti des individus face à chaque activité. Les activités considérées comme les plus pénibles ont été incluses dans le périmètre restreint.

FIGURE 1 – Répartition du temps de travail domestique par activités

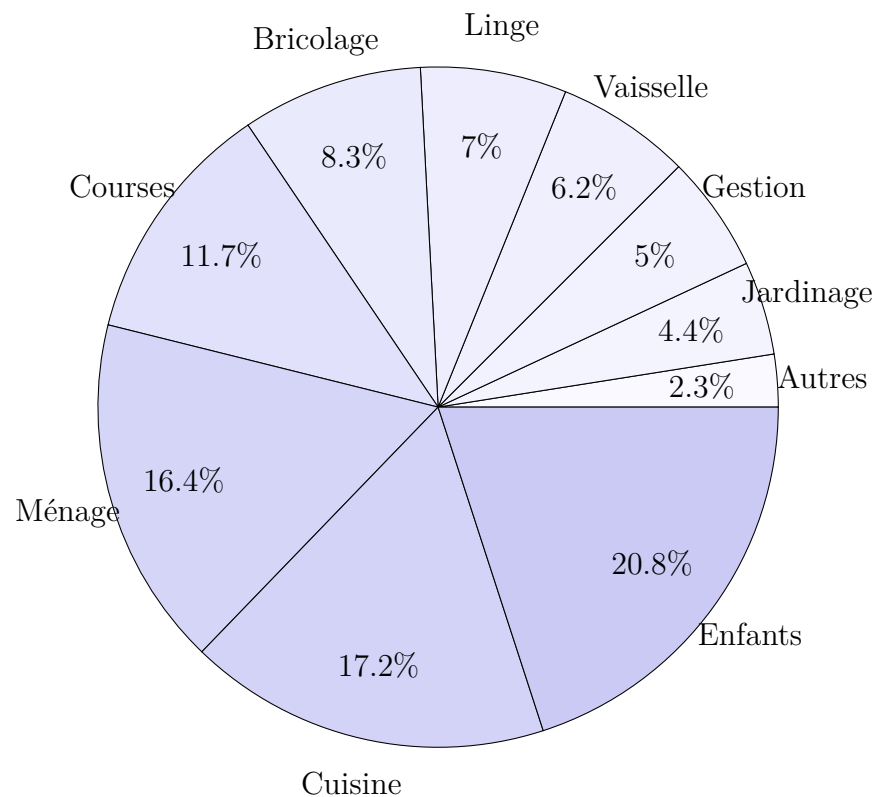


FIGURE 2 – Distribution des deux temps de travail domestique dans la population (en minutes quotidiennes)

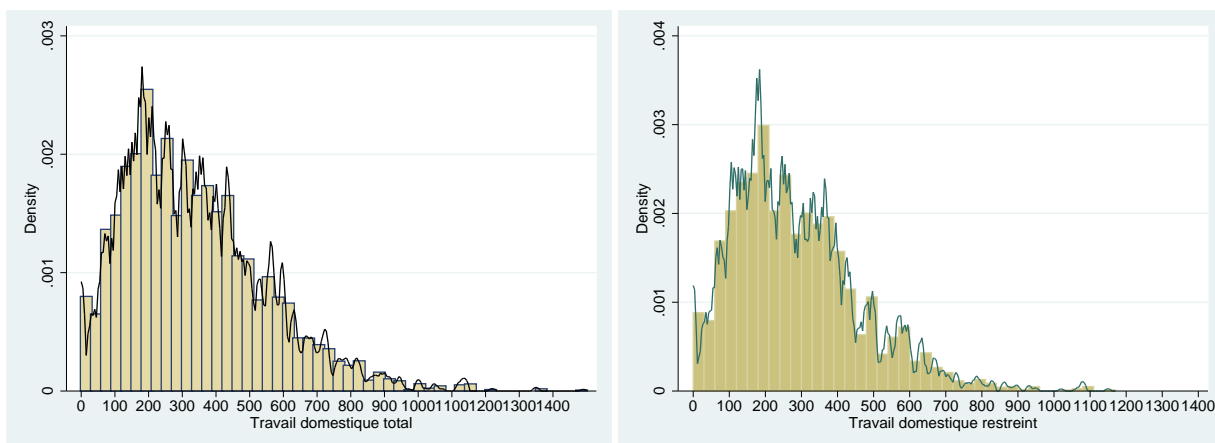


TABLE 1 – *Les deux périmètres du travail domestique et la répartition des tâches entre les membres du couple*

		Activité	Homme	Femme	Total
Périmètre étendu de la production domestique	Coeur de la production domestique	Cuisine	24%	76%	66 minutes
		Vaisselle	30%	70%	24 minutes
		Ménage	19%	81%	63 minutes
		S'occuper des enfants	28%	72%	80 minutes
		Entretien du linge	11%	91%	27 minutes
		Gestion du ménage	48%	52%	20 minutes
		Autres tâches domestiques	54%	46%	4 minutes
		Autres ménages	40%	60%	3 minutes
		Total restreint	27%	73%	287 minutes
		Course	35%	65%	45 minutes
		Jardinage	61%	39%	17 minutes
		Bricolage	84%	16%	32 minutes
		Couture	7%	93%	2 minutes
		Total intermédiaire	55%	45%	96 minutes
			Total	34%	66%

Champ : 4 203 individus vivant en couple et 2 006 ménages de l'*Enquête Emploi du Temps 2009-2010*

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

Lecture :

- **Pour la figure 1 :** En moyenne, le temps consacré aux enfants représente 20,8% du temps total consacré aux tâches domestiques.
- **Pour la figure 2 :** L'histogramme représente la fréquence en pourcentage dans la population pour un volume de temps de travail domestique quotidien compris dans un intervalle dont l'amplitude est de 30 minutes¹³.
- **Pour la table 1 :** le temps moyen consacré quotidiennement à la cuisine par un ménage était de 66 minutes. Les hommes effectuent en moyenne 24% de ce total.

Ce tableau souligne la prépondérance de la part des femmes dans le travail domestique. En effet, elles effectuent 65% du total et plus de 70% des tâches du périmètre restreint. Toutefois, si l'on s'intéresse de plus près à chacun des postes, on remarque

13. Les courbes sont des estimations de la densité données par le logiciel STATA

que la répartition n'est pas uniforme : elle varie en fonction du type de tâche. Cette hétérogénéité est manifeste entre les deux périmètres : la part assumée par les femmes est majoritaire au sein du périmètre restreint alors que les hommes dominent sur les activités intermédiaires. La dichotomie proposée par Bernard Zarca¹⁴ entre d'une part des tâches *féminines* (cuisine, ménage, enfants...) et d'autre part des tâches *masculines* (bricolage, jardinage) se confirme. Seuls les postes « Autres ménages », « Gestion du ménage » et dans une moindre mesure « vaisselle » sont effectués à parts presque égales et peuvent être considérés comme des tâches *négociables*. L'entretien du linge demeure l'activité la plus clivante avec une part de 90% assumée par la conjointe. Ce résultat renvoie aux conclusions d'enquêtes qualitatives sur le sujet : Jean-Claude Kaufmann¹⁵ montre que l'imaginaire collectif tend à associer les femmes, l'eau et le linge (figure historique de la blanchisseuse,...). Devant cette répartition inégale, il est légitime de se questionner sur ses fondements. Pour aborder ce problème, nous nous sommes basés sur les données captant la perception subjective des tâches en fonction du sexe de l'individu.

TABLE 2 – *Rapport subjectif aux différentes tâches selon le sexe*

	Hommes				Femmes			
	Corvée	Obligation	Activité agréable	Cela dépend	Corvée	Obligation	Activité agréable	Cela dépend
Course quotidienne	9.5	55.6	23.9	11	26.7	42.3	14.2	16.8
Cuisine quotidienne	5.4	42.4	41.4	10.8	14.9	33.4	29.1	22.6
Cuisine de réception	1.3	18.5	78.5	1.6	1.9	14.6	77.1	6.3
Vaisselle	23.1	62	8.5	6.5	33.8	53.1	6.6	6.4
Ménage	25.1	62.4	7.5	4.5	34.8	44.6	7.5	13.1
Bricolage	4.8	24	62.6	8.2	2.1	24.5	70.1	3.3
Jardinage	5.4	17.2	71.1	6.3	1.6	10.7	82.2	5.5

14. Zarca B., « La division du travail domestique. Poids du passé et tensions au sein du couple », *Economie et Statistique*, Numéro 228, janvier 1990,, pp. 29-40.

15. Kaufmann J.-C., *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris : Nathan, 1992

Champ : 4 203 individus vivant en couple de l'Enquête Emploi du Temps 2009-2010

Source : Enquête Emploi du Temps 2009-2010, INSEE

Lecture : Si l'on regarde l'intersection de la ligne course quotidienne et de la colonne corvée pour les hommes, on lit que 9,5% des hommes perçoivent la cuisine quotidienne comme une corvée.

A la lecture de ces données, il semble que la division sexuée du travail ne réponde pas à une logique d'asymétrie des préférences. Au contraire, les individus de chaque sexe ont tendance à considérer plus négativement les tâches qu'ils effectuent majoritairement. Ainsi, si les femmes assurent 77% du temps consacré à la cuisine quotidienne dans le ménage, elles sont 14,9% à considérer que cette tâche est une corvée et 29,1% à penser qu'il s'agit d'une activité agréable contre respectivement 5,4% et 41,4% pour les hommes. Ce résultat mérite d'être mis en perspective avec la littérature sociologique¹⁶ qui montre que si la femme du couple doit souvent se charger de la cuisine quotidienne, les hommes ont davantage tendance à s'occuper de la préparation de plats plus raffinés (repas du weekend, réception d'amis,...), activité souvent plus valorisante. Réciproquement, si les hommes prennent en charge 85% du temps consacré au bricolage, ils sont 4,8% à considérer cette activité comme une corvée et 62,6% à la considérer comme agréable contre respectivement 2,1% et 70,1% pour les femmes. Globalement, chaque sexe a tendance à survaloriser les tâches qu'il effectue minoritairement et inversement à sous valoriser celles qu'il effectue majoritairement. De façon générale, les femmes subissent une double inégalité dans la répartition du travail domestique : elles y consacrent en moyenne davantage de temps que leur conjoint et doivent assurer les tâches considérées comme les plus pénibles.

16. Glaude M., De Singly F. (éd.), « L'organisation domestique : pouvoir et négociation », *Économie et Statistique, Volume 187, INSEE, 1986*

3 Eléments de statistique descriptive

Existe-t-il divergence sur le plan de l'investissement dans la sphère domestique entre les couples bi-actifs et leurs homologues mono-actifs ? Pour cela et afin de saisir aussi la situation intermédiaire que constitue le travail à temps partiel de l'un des conjoints nous avons construit trois catégories :

- Les couples bi-actifs au sein desquels les deux conjoints occupent un emploi à temps plein. Ces derniers représentent la majorité des couples et sont au nombre de 1 437 dans notre échantillon ¹⁷ (soit 71% de l'échantillon).
- Les couples bi-actifs dont au moins l'un des membres occupe un emploi à temps partiel. Nous avons retenu comme temps partiel les individus qui déclarent être à temps partiel et affirment travailler en moyenne moins de 28 heures hebdomadaires. Ce seuil correspond à un contrat de 80% de la durée légale du travail (35 heures). Ils figurent au nombre de 295 dans notre base (soit 15% de l'échantillon).
- Enfin les couples mono-actifs, au sens où l'un des conjoints est inactif. 274 couples (14% de l'échantillon) interrogés dans l'*Enquête Emploi du Temps* sont dans ce cas.

3.1 Les inactifs consacrent-ils plus de temps à leur foyer ?

TABLE 3 – *Temps de travail domestique en fonction du type de ménage et proportion assumée par la conjointe*

Périmètre du travail domestique	Parentalité du couple	Couple bi-actif (Deux temps complets)	Couple bi-actif (Au moins un temps partiel)	Couple mono-actif
Restreint	Sans enfant	3 h 19 (67%)	3 h 15 (72%)	4 h 13 (82%)
	Avec enfant	4 h 47 (67%)	5 h 27 (72%)	7 h 00 (82%)
Etendu	Sans enfant	4 h 14 (59%)	3 h 50 (68%)	5 h 24 (70%)
	Avec enfant	5 h 33 (59%)	6 h 23 (68%)	8 h 00 (70%)

17. Nous considérons ici les couples dont les deux conjoints ont rempli les carnets

Lecture : Un couple mono-actif sans enfant consacre en moyenne 4 heures et 13 minutes quotidiennes au temps de travail domestique restreint. La conjointe assure 82% de ce temps.

Champ : 2 006 ménages composés d'un couple de l'*Enquête Emploi du Temps 2009-2010*

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

Plusieurs enseignements méritent d'être mentionnés¹⁸. Remarquons d'abord que conformément aux résultats attendus, les couples mono-actifs fournissent davantage de travail domestique que les bi-actifs. Ce surplus de travail s'échelonne entre une heure de plus pour les couples sans enfant et la définition restreinte du travail domestique et jusqu'à deux heures et demie pour les couples avec enfants et le périmètre étendu des tâches domestiques. Les disparités sont amplifiées par la présence d'enfants à charge et par le choix du périmètre étendu de la sphère du travail domestique. En ce qui concerne les couples dont l'un des conjoints est à temps partiel, l'écart avec la situation de référence (deux actifs à temps plein) est plus flou notamment dans le cas de couples sans enfant. En revanche, ici aussi *l'effet enfant* joue pleinement : en présence d'un enfant, les ménages bi-actifs avec l'un des parents à temps partiel consacrent en moyenne environ une heure de plus à leur ménage que les couples bi-actifs. Par ailleurs, la mono-activité ou le temps partiel tendent à exacerber les disparités entre hommes et femmes : si 59% des tâches sont assumées par la conjointe dans le cas de ménages bi-actifs et avec enfants (dont les deux parents travaillent à temps plein), ce chiffre passe à 68% lorsque l'un des conjoints est à temps partiel et à 70% lorsque l'un des membres du couple est inactif. Ces résultats méritent d'être mis en perspective avec les travaux de Sophie Ponthieux et Amandine Schreiber¹⁹ qui soulignent que le caractère inégalitaire de la répartition du travail domestique se réduit lorsque d'abord la femme exerce une activité, ensuite quand cette activité est à temps plein puis lorsque le salaire de celle-ci se rapproche de celui de son conjoint et enfin quand il le dépasse. Les auteurs soulignent néanmoins que même dans ce dernier cas la conjointe assume toujours une charge de travail domestique supérieure à celle de son conjoint.

18. Les tables 15 et 16 qui figurent en annexe donnent des chiffres plus précis sur la distribution du temps de travail domestique

19. Ponthieux S., Schreiber A. , « Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale », *Données sociales*, 2002-2003

Remarquons tout de même ici qu'à la fois le nombre d'enfants, le processus de négociation relatif à la répartition des tâches, et la décision d'inactivité de la conjointe sont généralement des choix simultanés du ménage. Autrement dit, quand le couple prend la décision du retrait du marché du travail de la conjointe il convient aussi de l'utilisation du temps ainsi dégagé (pour s'occuper des enfants par exemple). En France, le choix de l'inactivité coïncide souvent avec la naissance d'un troisième enfant. Corollaire de cette réflexion, l'inégalité accrue dans la répartition des tâches ainsi que l'augmentation du volume horaire consacré aux enfants ne peuvent pas *stricto sensu* être interprétés comme *conséquences* de la mono-activité.

Si l'inactivité de l'un des conjoints joue un rôle déterminant dans le volume de travail domestique, une analyse plus fine²⁰ de l'allocation de ce temps montre qu'elle a pour conséquence non seulement un accroissement du temps de travail domestique mais aussi une *reconfiguration* de celui-ci. En effet, le surplus de travail domestique mis en lumière chez les couples mono-actifs ne se reporte pas uniformément sur tous les postes d'activité. Cinq d'entre eux sont privilégiés. D'abord, la cuisine et la vaisselle puisque les couples mono-actifs y consacrent en moyenne presque deux heures par jour. Ensuite, le temps consacré aux enfants avec ici un écart de plus d'une heure et demie pour les couples avec enfants. Enfin, le ménage et les courses avec respectivement 30 et 15 minutes supplémentaires tous les jours.

Avant de tenter d'isoler un *effet pur* de la mono-activité ou du travail à temps partiel, nous devons nous interroger sur les autres variables socio-économiques susceptibles de rendre compte du temps de travail domestique. D'abord, le concept de mono-activité peut renvoyer à des situations très différentes selon que ce soit l'homme ou la femme du couple qui ne travaille pas. Cette remarque peut également être étendue à la problématique du temps partiel. Le tableau suivant explore cette question :

20. La table 16 en annexe fournit des chiffres détaillés par types d'activité

TABLE 4 – *Temps de travail domestique par sexe selon la situation professionnelle*

Définition du travail domestique	Sexe	Occupe un emploi		Chômage	Inactif
		Temps plein	Temps partiel		
Périmètre restreint	Hommes	1 h 10	1 h 17	2 h 11	*
	Femmes	2 h 53	3 h 33	4 h	5 h 35
Périmètre intermédiaire	Hommes	0 h 51	0 h 49	1 h 29	*
	Femmes	0 h 36	0 h 33	0 h 53	0 h 49

Remarque : * signifie que le nombre d'observations est trop faible pour pouvoir donner un résultat.

Lecture : Si l'on se réfère à la définition restreinte du travail domestique, un homme occupant un emploi à plein temps effectue en moyenne 1 h 10 de travail domestique par jour. Une femme occupant un emploi à plein temps effectue en moyenne 2 h 53 de travail domestique par jour.

Champ : 2 006 ménages composés d'un couple de l'*Enquête Emploi du Temps 2009-2010*

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

Lorsque c'est l'homme qui est à temps partiel alors celui-ci augmente à peine le temps qu'il consacre aux tâches domestiques. Au contraire, une femme à temps partiel augmente en moyenne de 40 minutes quotidiennes son temps de travail domestique. Malheureusement, les comparaisons homme/femme lorsque l'un des conjoints est inactif sont impossibles car notre base comporte trop peu d'hommes inactifs (seulement 4, ce qui est en soi une indication des inégalités de genre). Le cas du chômage est instructif : quand le conjoint est au chômage, celui-ci tend à se consacrer davantage au ménage (plus d'une heure et 30 minutes supplémentaires) que s'il est à temps plein. Il en est de même des conjointes mais dans une proportion moindre. Il semble que les normes de genre en vigueur associent le temps partiel féminin à un choix permettant de se consacrer davantage à son foyer. A l'inverse, le temps partiel masculin serait beaucoup plus subi. En ce qui concerne le chômage, il semble toujours être conçu comme une fenêtre d'opportunité pour renégocier la répartition des tâches au sein du couple.

3.2 Travail domestique et présence d'enfants

TABLE 5 – *Temps de travail domestique des ménages en fonction du nombre d'enfants de moins de 18 ans et proportion assumée par la conjointe*

Périmètre du travail domestique	Pas d'enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus
Périmètre restreint	3 h 32 (72%)	4 h 55 (72%)	5 h 13 (72%)	6 h 02 (77%)	8 h 1 (85%)
Périmètre étendu	4 h 27 (63%)	5 h 44 (65%)	6 h 01 (65%)	7 h 03 (67%)	8 h 40 (81%)

Lecture : Si l'on se réfère à la définition restreinte du travail domestique, un couple qui n'a pas d'enfant fournit en moyenne 3 heures et 32 minutes de travail domestique par jour. Sur cette charge de travail, la femme du couple en assume en moyenne 72%

Champ : 2 006 ménages composés d'un couple de l'*Enquête Emploi du Temps 2009-2010*

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

Comme attendu, le nombre d'enfant influence grandement le temps de travail domestique. Au regard de la table 3, nous avons comparé le temps de travail domestique entre les couples sans enfant et les couples avec enfants : pour le périmètre restreint l'écart s'établissait entre 1 heure 15 minutes (bi-actifs) et presque 3 heures (mono-actifs). Il apparaît que la naissance du premier enfant génère un accroissement de près d'une heure et demie du temps consacré aux tâches domestiques. Ensuite, celui-ci continue de s'accroître presque linéairement quand d'autres naissances suivent même si l'arrivée d'un troisième enfant semble avoir un impact plus fort que celle du deuxième enfant. En conséquence, la présence d'enfants est une variable explicative lourde du travail domestique. Ce constat mériterait une analyse plus détaillée en faisant apparaître par exemple l'effet de l'âge des enfants²¹. Autre enseignement important : dans la mesure où l'étirement du temps consacré au périmètre étendu des tâches domestiques est essentiellement dû aux activités du périmètre restreint (celui-ci étant inclus dans le second), les naissances tendent à recentrer le travail du couple sur le cœur des activités domestiques. Enfin, le tableau montre que les inégalités entre hommes et femmes dans la répartition des tâches sont amplifiées par l'arrivée de nouveaux enfants : si la conjointe assume en moyenne 63% du temps de travail domestique quand le couple n'a pas d'en-

21. L'*Enquête Emploi du Temps 2009-2010* de l'INSEE ne renseigne malheureusement pas précisément sur l'âge des enfants. Figurent seulement le nombre d'enfant de moins de 3 ans et de moins de 6 ans

fant, ce chiffre passe à 81% lorsque le ménage compte plus de quatre enfants (c'est elle qui s'arrête le plus souvent de travailler).

3.3 L'influence des ressources du ménage

TABLE 6 – *Temps de travail domestique en fonction du revenu par unité de consommation du ménage*

Périmètre du travail domestique	1 ^{er} quintile Moins de 878 euros	2 ^e quintile Entre 1 202 et 878 euros	3 ^e quintile Entre 1 562 et 1 202 euros	4 ^e quintile Entre 2 120 et 1 562 euros	5 ^e quintile Plus de 2 120 euros
Périmètre restreint	6 h 17	5 h 52	5 h 02	4 h 04	3 h 57
Périmètre étendu	7 h 03	6 h 46	5 h 48	4 h 51	4 h 55

Lecture : Si l'on se réfère à la définition restreinte du travail domestique, un couple dont le revenu par unité de consommation est inférieur à 878 euros (c'est à dire qu'il appartient au premier quintile en termes de niveau de vie) fournit en moyenne 6 heures et 17 minutes de travail domestique par jour.

Champ : 2 006 ménages composés d'un couple de l'*Enquête Emploi du Temps 2009-2010*

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

Si le temps de travail domestique est fortement influencé par le statut d'activité, la situation professionnelle ou le nombre d'enfants, il est nécessaire de se demander comment il évolue selon le niveau de revenu. Ici, le tableau met en lumière une corrélation entre le temps dédié au travail domestique et le revenu. De façon quasi-linéaire, plus le niveau de vie s'élève moins ce temps est important. Entre le premier et le dernier quintile l'écart est d'environ deux heures et demie si on se réfère au périmètre étendu. Il s'allonge à plus de deux heures et demie lorsque l'on s'intéresse au périmètre restreint. Ces statistiques montrent aussi que l'allocation de ce temps diffère avec le revenu : en termes de proportion, les couples aisés se consacrent prioritairement aux tâches du périmètre étendu qui comporte davantage d'activités de semi-loisir. Plusieurs explications peuvent être mentionnées. D'abord, et c'est le coeur de cette étude, le revenu est corrélé au temps de travail professionnel et les ménages mono-actifs ou à temps partiel susceptibles de fournir davantage de production domestique que les autres figurent parmi les moins dotés économiquement. Cet effet est à lui seul probablement capable

de rendre compte d'une grande partie des différences de travail domestique entre quintiles. En outre, les ménages les plus aisés peuvent faire sous-traiter certaines tâches domestiques²². Les activités du périmètre restreint (comme le ménage ou la garde des enfants) sont d'ailleurs plus facilement déléguables que celles de semi-loisir. De plus, des différences de niveau d'équipement en biens durables sont susceptibles de diminuer le temps de travail domestique. L'étude des taux d'équipement en fonction des quintiles de revenu²³ montre que la possession d'un lave vaisselle est toujours particulièrement clivante entre les ménages les plus démunis (57,6% pour le premier quintile) et les plus aisés (86% pour le dernier quintile). Dans une moindre mesure, les ménages du premier quintile sont également moins susceptibles que les autres de posséder une automobile (87 %) ce qui peut impliquer une extension du temps de travail domestique consacré aux enfants (pour les trajets notamment).

3.4 Quel effet d'âge sur le travail domestique ?

TABLE 7 – *Temps de travail domestique par individu en fonction de l'âge*

Périmètre du travail domestique	Moins de 29 ans	Entre 30 et 39 ans	Entre 40 et 49 ans	Entre 50 et 59 ans	Plus de 60 ans
Périmètre restreint	2 h 35	2 h 44	2 h 12	1 h 51	1 h 39
Périmètre étendu	3 h 11	3 h 31	3 h 02	2 h 45	2 h 20

Lecture : Si l'on se réfère à la définition restreinte du travail domestique, un individu âgé de moins de 29 ans fournit en moyenne 2 heures et 35 minutes de travail domestique par jour.

Champ : 4 012 individus en couple de l'*Enquête Emploi du Temps 2009-2010*

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

L'analyse de la liaison statistique entre l'âge et le temps de travail domestique fait apparaître une relation non linéaire : le temps de travail domestique progresse avec

22. Cette question est étudiée dans la dernière partie. Les modèles économétriques soulignent que *l'effet revenu pur* est relativement faible puisque toutes choses égales par ailleurs un doublement du salaire horaire de l'apporteur principal de ressources du ménage ne réduit que de 13 minutes le temps de travail domestique. La question du recours à des services rémunérés en remplacement du temps de travail domestique est étudiée à la fin du document à l'aide de modèles logistiques.

23. Voir table 17 fournie en annexe

l'âge jusqu'à la catégorie des 30-40 ans avant de diminuer par la suite quand l'individu vieillit. Remarquons que si un *effet d'âge* qui signifierait ici une incapacité physique à assumer certaines tâches ne peut pas être exclu (on peut penser au ménage par exemple) il est probablement limité puisque notre étude concerne uniquement les actifs dont l'âge atteint rarement plus de 65 ans. De plus, et en raison de l'évolution des modes de vie le concept d'*effet de génération* peut s'avérer pertinent pour analyser cette relation. Enfin, derrière ce tableau se cache la variable explicative lourde que constitue le nombre d'enfant (ainsi que leurs âges). Etant données les tendances démographiques actuelles, les couples de la tranche 30-40 ans sont les plus susceptibles d'avoir de jeunes enfants à charge et donc de devoir assumer le travail qui en découle. Dans cette perspective, c'est l'*effet du cycle de vie* qui joue un rôle majeur. Il semble donc qu'effets d'âge, de génération et de cycle de vie se conjuguent pour rendre compte du temps de travail domestique : il s'agira de démêler dans la mesure du possible ces trois mécanismes.

3.5 La CSP : une variable pertinente ?

TABLE 8 – *Temps de travail domestique en fonction du type de ménage et de la CSP*

CSP de la personne de référence	Périmètre du travail domestique	Couple bi-actif (Deux temps complets)	Couple bi-actif (Au moins un temps partiel)	Couple mono-actif
Agriculteur	Restreinte	4 h 54	*	*
	Etendue	5 h 31	*	*
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Restreinte	4 h 37	*	6 h 02
	Etendue	5 h 25	*	6 h 52
Cadre et profession libérale	Restreinte	4 h 11	5 h 18	4 h 38
	Etendue	5 h 05	5 h 45	6 h 31
Profession intermédiaire	Restreinte	4 h 15	4 h 50	5 h 54
	Etendue	5 h 08	5 h 57	6 h 22
Employé	Restreinte	4 h 16	3 h 38	*
	Etendue	4 h 51	4 h 09	*
Ouvrier	Restreinte	4 h 38	5 h 18	6 h 54
	Etendue	5 h 27	6 h 22	7 h 49

Remarque : * signifie que le nombre d'observations est trop faible pour pouvoir donner un résultat.

Lecture : Un couple mono-actif dont la personne de référence est agriculteur consacre en moyenne quotidiennement 8 heures et 7 minutes au travail domestique dans sa définition restreinte

Champ : 2 006 ménages composés d'un couple de l'*Enquête Emploi du Temps 2009-2010*

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

La catégorie socio-professionnelle constitue une autre variable potentiellement corrélée au temps de travail domestique. En ce qui concerne les couples bi-actifs à temps plein la quantité de travail domestique varie relativement peu avec la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence du ménage : elle s'établit entre environ 5 heures chez les employés et 5 heures et demie chez les ouvriers (soit une variation maximale de plus ou moins 10%) en se référant au périmètre étendu. En revanche, le déplacement de la focale vers les couples mono-actifs est instructif : au sein de ce groupe de ménages, les disparités entre les catégories socio-professionnelles se creusent.

Ainsi, quand la personne de référence est un cadre, l'écart en termes de temps de travail domestique entre un couple bi-actif à temps plein et un couple mono-actif n'est que de 27 minutes. A l'inverse, ce chiffre approche les 3 heures chez les ouvriers. Cet écart suit globalement la hiérarchie de l'espace social : il est maximal chez les ouvriers et les employés, plus faible chez les artisans, commerçants et les professions intermédiaires et enfin minimal chez les cadres et professions libérales. En conséquence, l'amplitude des disparités de temps de travail domestique en fonction du niveau d'activité des couples est un concept à géométrie variable sur l'échelle sociale. Ces résultats sont à mettre en parallèle avec ceux de Degenne, Lebeaux et Mary²⁴ qui mettent en lumière à la fois un cumul et une diversité des activités plus large chez les catégories les plus dotées en capitaux (à la fois économiques et culturels). Ainsi, les cadres tendent à davantage minimiser le temps qu'ils consacrent à la sphère domestique au contraire des catégories les moins bien dotées dont la majorité des activités est concentrée au domicile. D'autres auteurs²⁵ montrent également que le temps de travail domestique s'étire lorsque les compétences acquises au sein de la sphère professionnelle sont facilement reconvertibles au service du ménage. Une pratique intensive du jardinage ou du bricolage est ainsi plus probable pour un ouvrier ou un agriculteur.

Finalement, il ressort que des variables aussi diverses que le nombre d'enfant, la CSP, l'âge, le revenu affectent le travail domestique du ménage. A ces variables socio-démographiques lourdes s'ajoutent d'autres facteurs explicatifs potentiels plus secondaires comme le type de logement ou le type d'union du couple (PACS, mariage, ...). Pour explorer le rôle de ces deux variables, nous avons joints les tableaux correspondants en annexe²⁶.

24. Degenne A, Lebeaux M.O, Mary C. (2002), Les usages du temps : cumuls d'activités et rythmes de vie, *Economie et Statistiques*, Numéro 352-353, pp. 81-99

25. Weber F. (1998), *L'honneur des jardiniers, les potagers dans la France du XX ième siècle*, Belin, Paris

26. Voir les tables 18, 19 et 20 en annexe

4 Isoler l'effet de la mono-activité

4.1 Premier modèle économétrique

Après ces analyses descriptives, nous avons essayé d'isoler «*l'effet pur*» de la mono-activité sur le temps de travail domestique en recourant à des modèles économétriques qui rendent possible un raisonnement *toutes choses égales par ailleurs*. Notre démarche a consisté à estimer plusieurs modèles prenant pour variable dépendante le temps de travail domestique restreint du ménage. Nous avons choisi comme variables explicatives l'ensemble des variables dont nous avons vu qu'elles pouvaient influencer le temps de travail domestique (âge moyen du couple, statut marital, diplôme du principal, nombre et âge des enfants, résidence en maison). Notons que plutôt que d'inclure la CSP de l'individu de référence dans les modèles, nous avons privilégié le diplôme et le revenu pour mieux dissocier les effets respectifs des capitaux culturel et économique. Le diplôme de la conjointe constitue un proxy du salaire potentiel de la conjointe et donc du coût d'opportunité de l'inactivité. Un problème d'endogénéité se pose pour le revenu du ménage : le temps de travail domestique et le revenu sont deux décisions simultanées du ménage. Ainsi, plutôt que le revenu du ménage nous avons privilégié le salaire horaire (pris après une transformation logarithmique) de l'apporteur principal de ressources du ménage (le conjoint dont les revenus sont les plus élevés). De plus, l'objectif étant de mesurer l'impact des choix d'activité du couple, nous incluons des indicatrices de mono-activité et de temps partiel (lorsqu'au moins l'un des conjoints est à temps partiel). Enfin, ont été ajoutés des termes d'interaction entre l'indicatrice de mono-activité et plusieurs variables explicatives. Finalement il ressort, toutes choses égales par ailleurs :

- Un *effet revenu* limité sur le travail domestique. Lorsque le salaire horaire du principal double, le temps de travail domestique se contracte de 13 minutes.
- Un *effet d'âge* important²⁷ : un couple de trentenaire consacrera en moyenne 35 minutes quotidienne de moins aux tâches domestiques qu'un couple de sexagénaire.
- Un *effet temps partiel* qui permet au couple dont l'un des membres au moins est à temps partiel de passer 25 minutes en plus aux tâches domestiques.
- Un *effet du capital culturel* puisque par rapport au bac, si l'individu de référence n'a pas le bac (diplôme inférieur ou absence de diplôme), alors le temps de travail domestique du ménage augmente entre 35 et 40 minutes. A l'inverse s'il est titu-

27. Il est aussi possible que cet effet se conjugue à un *effet de génération*

laire d'un bac +5, celui-ci est réduit de 43 minutes. De même, si la conjointe est diplômée d'un bac +5, le temps de travail domestique du ménage est réduit de 55 minutes par rapport à la même situation dans le cas où la conjointe n'est que titulaire du bac. Cela s'explique probablement par un recours plus systématique à une femme de ménage chez ces catégories.

- Un *effet enfant* très fort puisque la naissance d'un premier enfant accroît d'une heure environ le volume des tâches domestiques. La présence de trois enfants implique même deux heures de travail domestique en plus. En outre, la seule présence d'un enfant de moins de 3 ans augmente de près de trois heures le travail domestique (en sommant avec le coefficient de l'indicatrice d'un enfant à charge).
- Un *effet maison* puisque le fait de résider en maison plutôt qu'en appartement accroît de 19 minutes le temps de travail domestique.

De plus, les termes d'interaction montrent que l'inactivité de la conjointe a un impact à géométrie variable sur l'investissement dans la sphère domestique. Celui-ci est d'autant plus fort que le couple a des enfants à charge et surtout lorsqu'il en a beaucoup (plus de trois). Il augmente aussi fortement lorsque le conjoint principal n'a pas le bac. Remarquons également que le coefficient associé à l'indicatrice de mono-activité n'est pas significatif. Cela montre que lorsque le couple n'a pas d'enfant à charge et qu'il est relativement bien doté en capital culturel, la mono-activité n'entraîne pas d'accroissement du volume horaire consacré aux tâches domestiques. Par certains aspects, et comme le faisait déjà remarqué Thorstein Veblen²⁸, l'inactivité de la conjointe au sommet de la hiérarchie sociale peut être considérée comme un bien de luxe.

28. Veblen T. (1970), *La théorie de la classe de loisir*, Éditions Gallimard

TABLE 9 – *Régression du temps de travail domestique restreint du ménage*

Variables	Termes simples		Termes d'interaction	
	Coef.	Std.	Coef.	Std.
Statut d'activité				
Bi-activité	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>		
Temps partiel	25.528***	(7.085)		
Mono-activité	-25.016	(31.705)		
Statut marital				
Mariage	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>		
PACS	2.126	(12.245)		
Concubinage	-8.220	(6.719)		
Diplôme de la conjointe				
Pas de diplôme	5.878	(11.317)		
Inférieur au bac	-25.771***	(8.188)		
Bac	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>		
Bac +2	-15.786*	(9.908)		
Bac +3	42.658**	(20.339)		
Bac +5	-55.579***	(12.061)		
Bac +8	-1.700	(16.437)		
Diplôme de l'individu de référence				
Pas de diplôme	40.819***	(13.606)	82.981**	(34.716)
Inférieur au bac	35.504**	(9.815)	95.606**	(30.031)
Bac	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>
Bac +2	10.229	(11.342)	-20.161	(42.599)
Bac +3	13.151	(20.895)	112.152	(153.845)
Bac +5	-42.852***	(13.557)	2.918	(38.568)
Bac +8	-4.429	(17.151)	47.688	(44.561)
Nombre d'enfants				
Pas d'enfant	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>
1 enfant	61.401***	(7.502)	46.425*	(27.369)
2 enfants	87.255***	(7.520)	30.917	(22.335)
3 enfants ou plus	114.808***	(11.457)	78.754**	(22.520)
Autres variables				
log(salaire horaire du principal)	-12.727**	(6.552)		
Age Moyen	1.168***	(0.374)		
Enfant de moins de 3 ans	134.837***	(8.303)		
Résidence en maison	18.926**	(6.233)		
R^2	0,259			

Champ : 1 659 ménages de l'*Enquête Emploi du Temps 2009-2010*

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

Lecture : La variable dépendante est le temps de travail domestique restreint du ménage. La méthode utilisée est celle des moindres carrés ordinaires. Les termes d'interaction sont les produits entre la variable de la ligne est la variable mono-activité (variable indicatrice de la mono-activité). Niveaux de significativité à 10% (*), 5% (**) et 1% (***)

4.2 La décomposition de Blinder-Oaxaca

Afin de mieux quantifier l'effet de la mono-activité de l'effet des caractéristiques propres aux couples mono-actifs (plus d'enfants, moins dotés en ressources,...), nous avons eu recours à une *décomposition de Blinder-Oaxaca*.

Note méthodologique sur la *décomposition de Blinder-Oaxaca* :

Initialement utilisée pour comparer les différences de salaire entre hommes et femmes, la *décomposition de Blinder-Oaxaca* sépare ces différences en une partie *expliquée* et une partie *inexpliquée*. Il s'agit de régresser deux fois le même modèle économétrique mais sur les deux populations différentes (hommes et femmes dans l'exemple canonique). Les femmes présentant des caractéristiques socio-économiques différentes de celles des hommes (niveau de diplôme, expérience, secteurs d'activité,...), Blinder et Oaxaca essaie de prédire le salaire moyen d'une femme à partir des caractéristiques moyennes de cette population en faisant comme si les coefficients étaient ceux obtenus dans la régression sur la population masculine. Dans ce cas, l'écart qui apparaît entre ce salaire prédit et le salaire moyen observé permet de quantifier l'ampleur de la discrimination à travers la partie inexpliquée.

L'application de cette technique à notre sujet s'effectue en comparant d'une part les ménages bi-actifs à temps plein et d'autre part les ménages mono-actifs. Notre but est ainsi d'isoler un «*effet pur*» de la mono-activité inexpliquée par les différences de caractéristiques entre les deux types de ménages. Ceci permet de quantifier, à caractéristiques égales, l'impact de la mono-activité (comparativement à la bi-activité à temps plein) sur le temps de travail domestique.

TABLE 10 – Décomposition de Blinder-Oaxaca

Types de couple et variables	Coefficients	(Ecart-types)
Couples monoactifs	385.112***	(10.396)
Couples biactifs à temps plein	267.504***	(3.927)
Difference	117.608***	(11.113)
Expliquée	56.177***	(7.235)
Inexpliquée	61.431***	(10.519)
Différence expliquée		
Statut marital		
Mariage	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>
PACS	-0.852	(0.559)
Concubinage	0.414	(0.542)
Diplôme de l'individu de référence		
Pas de diplôme	3.291	(2.602)
Inférieur au bac	2.378**	(1.292)
Bac	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>
Bac +2	1.178	(1.164)
Bac +3	-0.526	(0.401)
Bac +5	-0.584	(0.606)
Bac +8	0.056	(0.178)
Nombre d'enfant		
Pas d'enfant	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>
1 enfant	-8.464***	(1.772)
2 enfants	-1.969	(2.464)
3 enfants ou plus	28.215***	(4.722)
Autres variables		
Log(Revenu du ménage par UC)	15.047**	(4.345)
Age Moyen	1.982**	(1.056)
Enfant de moins de 3 ans	17.918***	(3.778)
Résidence en maison	-1.908**	(0.993)

Champ : 1 659 ménages de l'*Enquête Emploi du Temps 2009-2010*

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

Lecture : La variable dépendante est le temps de travail domestique restreint du ménage. La méthode utilisée est celle des moindres carrés ordinaires. Niveaux de significativité à 10% (*), 5% (**) et 1% (***)

La partie supérieure du tableau présente les résultats principaux : un ménage mono-actif fournit en moyenne 385 minutes (6 h 25) de travail domestique restreint par jour, alors que pour un ménage bi-actif ce chiffre passe à 267 minutes (4 h 27). La différence entre les deux groupes est donc de 117 minutes (2 heures). Quelle proportion de cet écart sommes nous en mesure d'expliquer par des différences de caractéristiques entre les deux groupes ? Les résultats montrent que 56 minutes proviennent des différences de caractéristiques. Quelles sont ces caractéristiques ? La partie inférieure du tableau nous apporte une réponse. Les coefficients s'interprètent comme le nombre de minutes attribuables à la variable correspondante²⁹. Ainsi, les différences de revenu entre les ménages bi-actifs et mono-actifs (les premiers étant plus riches que les seconds) sont à l'origine de 15 minutes quotidiennes de travail domestique supplémentaires. Outre le revenu, la présence d'enfant en bas âge (18 minutes) et de plus de trois enfants (28 minutes) expliquent l'essentiel de l'écart constaté avec les ménages bi-actifs.

Finalement, sur les 2 heures de différence, il reste donc 61 minutes inexpliquées. Un ménage mono-actif, indépendamment de ses caractéristiques, effectue en moyenne **1 heure de plus** de travail domestique restreint par jour qu'un ménage bi-actif à temps plein. Ce résultat est significatif au seuil de 1%. Dans une perspective de politique publique, nous avons cherché à valoriser ce travail. En prenant comme référence le SMIC horaire net³⁰, nous obtenons un montant annuel de 2 720 euros³¹. Ainsi, le surplus de production domestique fourni par les couples mono-actifs pourrait être pris en compte par le système fiscal. Afin de mettre en évidence ce différentiel de niveau de vie, nous pouvons nous demander si ces couples ont plus souvent recours à certains services (garde d'enfants rémunérées, femme de ménage,...).

29. Remarquons qu'en sommant tous les coefficients nous obtenons le total expliqué.

30. Au 1^{er} janvier 2014, le SMIC net horaire s'établissait à 7,45 euros

31. $365 \times 7,45 = 2\,719,25$

4.3 Le recours à des services rémunérés

Pour cela, nous avons eu recours à des régressions logistiques qui modélisent la probabilité pour le ménage d'avoir recours régulièrement à deux types de service rémunéré : une femme de ménage et la garde d'enfant. Ici encore, pour obtenir un effet *toutes choses égales par ailleurs* de la mono-activité nous avons introduit des variables de contrôle. Le tableau suivant présente les résultats en termes d'effets marginaux³².

D'abord, en ce qui concerne le ménage, la probabilité de recourir à une aide rémunérée pour un couple mono-actif est inférieure de 5 points de pourcentage à celle d'un couple bi-actif. Le recours à de tels services permet ainsi de faciliter la combinaison des contraintes familiales et professionnelles pour les ménages bi-actifs. Cette contrainte familiale joue d'autant plus que la probabilité de faire appel à cette aide augmente avec le nombre d'enfants au sein du ménage. De même le diplôme de la conjointe a bien l'effet attendu : plus il est élevé, plus le couple a une probabilité élevée d'employer régulièrement une femme de ménage.

Pour assurer la garde de ses enfants, la probabilité de recourir à un service rémunéré pour un ménage mono-actif est inférieure de 34 points de pourcentage à celle d'un ménage bi-actif. Par ailleurs plus le ménage a d'enfants à charge, plus la probabilité de recourir à ce mode de garde est faible. Les ménages comprenant 2, 3, 4 et 5 enfants ont respectivement une probabilité inférieure de 17, 23, 24 et 43 points de pourcentage de moins de recourir à une garde rémunérée qu'un ménage n'ayant qu'un enfant à charge.

32. Les coefficients de l'estimation sont joints en annexe dans la table 21

TABLE 11 – *Effets marginaux moyens issus des régressions logistiques sur le recours à des services rémunérés*

Variables	Aide au ménage		Garde d'enfant	
	Coef.	Std.	Coef.	Std.
Statut d'activité				
Bi-activité	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>
Mono-activité	-0.051***	(0.016)	-0.337***	(0.037)
Temps Partiel	-0.051***	(0.016)	-0.047*	(0.030)
Statut marital				
Mariage	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>
PACS	-0.060**	(0.029)	-0.061	(0.063)
Concubinage	-0.041**	(0.022)	-0.073**	(0.031)
Diplôme de la conjointe				
Pas de diplôme	-0.187***	(0.059)	-0.084*	(0.052)
Inférieur au bac	-0.018	(0.016)	-0.097***	(0.032)
Bac	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>
Bac +2	0.063***	(0.019)	-0.053	(0.040)
Bac +3	0.030	(0.029)	0.032	(0.076)
Bac +5	0.108***	(0.014)	-0.054	(0.046)
Bac +8	0.135***	(0.016)	0.112**	(0.053)
Nombre d'enfants				
Pas d'enfant	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>		
1 enfant	0.066***	(0.014)	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>
2 enfants	0.060***	(0.020)	-0.172***	(0.028)
3 enfants ou plus	0.087***	(0.018)	.	.
3 enfants	.	.	-0.227***	(0.035)
4 enfants	.	.	-0.236***	(0.065)
5 enfants et plus	.	.	-0.428***	(0.053)
Autres variables				
Log(Salaire horaire du principal)	0.001***	(0.000)	0.001***	(0.000)
Age Moyen	0.005***	(0.001)	0.010***	(0.002)
Enfant de moins de 3 ans	0.029*	(0.016)	0.239***	(0.034)
Résidence en maison	-0.006	(0.018)	0.026	(0.029)

Champ : Pour le modèle portant sur l'aide au ménage : 2 006 ménages

Pour le modèle portant sur la garde d'enfant : 1 417 ménages ayant des enfants à charge

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

Lecture : Pour le modèle portant sur l'aide au ménage : la variable dépendante est une indicatrice qui vaut 1 si le ménage déclare faire régulièrement appel à une personne rémunérée pour ces tâches domestiques, et 0 sinon. Il s'agit d'un modèle logistique estimé par maximum de vraisemblance.

Pour le modèle portant sur la garde d'enfant : la variable dépendante est une indicatrice qui vaut 1 si le ménage déclare faire régulièrement appel à une personne rémunérée pour garder ses enfants et 0 sinon. Il s'agit d'un modèle logistique estimé par maximum de vraisemblance.

Niveaux de significativité à 10% (*), 5% (**) et 1% (***)

Toutefois, nous devons mentionner les limites de nos modèles économétriques. D'abord, nous avons cherché à prendre en compte l'endogénéité du temps de travail et du revenu du ménage en remplaçant ce dernier par le salaire horaire du principal et en utilisant des indicatrices pour marquer le statut d'activité du couple (bi-actif à temps plein, bi-actifs avec au moins un à temps partiel et mono-actifs). Inclure une estimation du salaire horaire du conjoint inactif aurait permis d'obtenir des résultats plus précis mais cette dernière aurait nécessité des données qui ne sont pas présentes dans l'*Enquête Emploi du Temps* (telles que la durée de l'inactivité ou l'expérience). Par ailleurs, l'effet lié à la présence d'enfants à charge mériterait d'être affiné davantage en prenant mieux en compte l'âge de ces derniers. Ensuite, pour des problèmes de multicollinéarité nous avons privilégié comme variables de contrôle le diplôme et le revenu au détriment de la CSP qui pourrait constituer une variable omise. Enfin, en raison d'une forte attrition (de nombreux conjoints n'ont pas rempli le carnet) un biais de sélection ne peut être exclu. Ce serait le cas si ces conjoints présentent une caractéristique commune impossible à capter dans nos données.

5 Conclusion et ouvertures

Finalement, nous avons décomposé l'effet de la mono-activité sur le temps de travail domestique en une partie liée aux caractéristiques propres des ménages mono-actifs (revenus plus faibles, plus d'enfants à charge,...) et un «*effet pur*» de la mono-activité que nous avons chiffré à une heure quotidienne. Ainsi, en valorisant cette heure au SMIC horaire net, nous en concluons que les ménages mono-actifs bénéficient d'un surplus de production domestique annuel équivalent à 2 720 euros. Néanmoins, il convient d'être prudent quant à l'interprétation de ce chiffre. En effet, il est très probable que l'utilité marginale générée par le travail domestique soit assez rapidement décroissante. Nous pouvons ainsi penser qu'il existe un *noyau dur* des tâches domestiques qu'un ménage est presque contraint d'accomplir étant donnés les normes sociales et les modes de vie en vigueur (un minimum de cuisine, de gestion administrative, de temps passé avec les enfants,...). Il est par exemple extrêmement rare d'embaucher un secrétaire particulier pour faire ses comptes. Au delà de ce *noyau dur*, il est probable que tout travail supplémentaire (préparation de plats très raffinés, ménage très fréquent,...) ne soit financièrement que très peu bénéfique au ménage. Une exception mérite toutefois d'être mentionnée : la garde d'enfant (notamment en bas âge) qui doit nécessairement être externalisée par le couple (contre rémunération) dans le cas où elle n'est pas assurée par l'un des membres du ménage. Sur cette question de la valorisation du travail domestique, l'*Enquête Emploi du Temps* ne permet pas une évaluation du niveau de vie des ménages puisqu'elle ne renseigne pas sur le budget de ces derniers. Nous avons cherché à utiliser les informations disponibles sur la garde d'enfants et le recours à une aide pour le ménage afin de mettre en lumière les économies potentielles découlant du statut d'activité du ménage. Cependant, ces données sont largement insuffisantes pour obtenir une mesure précise de l'écart de niveau de vie. Ce travail mériterait donc d'être complété par une analyse de l'Enquête Budget des Familles de l'INSEE.

Pour conclure ce travail, remarquons que la décision de mono-activité au sein du couple, considérée comme exogène tout au long de ce travail mériterait en elle même une étude plus approfondie (en particulier de ses déterminants). A titre d'exemple, elle peut être le corollaire du lieu d'habitation du couple (résidence en zone rurale ou dans un bassin d'emploi ne permettant pas à la conjointe de trouver un emploi

en adéquation avec sa formation initiale). Ces réflexions impliquent alors de nuancer l'expression d'«*effet pur*» de la mono-activité puisque celui-ci est susceptible de refléter lui même d'autres choix du couple (le choix de résidence dans notre exemple). En ce sens, l'impact de ces choix *transite* par la décision de mono-activité qui en découle.

6 Annexes

6.1 Construction de nos variables

TABLE 12 – *Construction des variables de travail domestique (1)*

Catégorie de travail domestique	Libellés d'activité dans l'Enquête Emploi du temps 2009-2010
Cuisine	Préparation et cuisson des aliments, épluchage
Courses	Achat de biens de consommation, shopping Achat de services marchands Rangement des courses, déchargement de la voiture
Vaisselle	Lavage de la vaisselle, rangement de la vaisselle, débarrasser la table
Ménage	Rangement et nettoyage extérieur Ménage et rangement (intérieur de la maison) Autres activités d'entretien de la maison
S'occuper des enfants	S'occuper d'enfants de son ménage Accompagner un enfant de son ménage, l'attendre (hors trajet) Soins médicaux aux enfants de son ménage, à domicile Surveillance des devoirs et leçons Trajets liés aux enfants
Entretien du linge	Lavage du linge (triage, machine, l'étendre...) Repassage Rangement des vêtements, préparer son sac, sa valise
Gestion du ménage	Mettre la table, servir le repas Chauffage, eau (couper le bois, allumer le feu...) Faire ses comptes, courrier administratif Déménagement (hors professionnel) Recours aux services administratifs (banques, avocats, notaires, démarches administratives...)
Jardinage	Jardinage Cueillette de baies et plantes (hors du domicile)

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

TABLE 13 – *Construction des catégories de travail domestique (2)*

Catégorie de travail domestique	Libellés d'activité dans l'Enquête Emploi du temps 2009-2010
Bricolage	Gros travaux de construction : maçonnerie, Aménagement et décoration de la maison (petits travaux) Entretien et réparation d'objets, d'appareils Réparations et travaux d'entretien relatifs aux voitures, deux roues et bateaux Programmation, installation, réparation d'ordinateurs
Couture	Couture, tricot, crochet, cirage et lavage des chaussures
Autre ménage	S'occuper d'enfants d'un autre ménage Soins aux adultes d'un autre ménage Aides aux voisins et amis
Autres tâches	Autre travail (secondaire, non déclaré...) S'occuper des animaux domestiques : animaux de basse-cour et autres animaux à usage productif Soins aux adultes de son ménage : aide pour activités personnelles ou physiologiques (toilette, repas, habillement) Autres aides à un adulte de son ménage

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

Pour distinguer le périmètre restreint du périmètre étendu, nous nous sommes appuyés sur les données recueillies par le questionnaire de l'*Enquête Emploi du Temps 2009-2010* de l'INSEE. Celui-ci détaille les ressentis des individus face aux différentes tâches domestiques. Chaque enquêté a le choix entre quatre qualificatifs pour définir la façon d'appréhender une activité domestique (corvée, obligation non gênante, activité agréable, « cela dépend »). Ainsi il ressort que pour :

- **Le jardinage et le bricolage**, il y a respectivement 73,8% et 63,47% des individus qui les considèrent comme des activités agréables, en d'autres termes

aux frontières entre loisir et travail. C'est pourquoi nous les classons au sein du périmètre intermédiaire. N'ayant pas de données pour la couture, nous faisons l'hypothèse qu'elle est du même type que ces dernières.

- **La vaisselle, le ménage courant** (entretien du logement) et **l'entretien du linge** (repassage, lavage), il y a respectivement 87,48%, 83,41% et 85,11% qui les considèrent comme une corvée ou une obligation, c'est-à-dire comme une activité dénuée de tout caractère agréable. C'est pourquoi nous avons classé ces activités contraignantes au sein du périmètre restreint.
- 10,57% des individus considèrent **la cuisine** comme une corvée et 36,41% comme une obligation contre 33,38% comme une activité agréable et pour 19,58% des individus, cela dépend. Les données ne nous permettant pas de trancher sans ambiguïté, nous faisons l'hypothèse que la cuisine fait partie du périmètre restreint car représentant le plus gros poste du travail domestique, elle reste une activité contraignante du quotidien.

6.2 Autres éléments de statistique descriptive

TABLE 14 – *Temps de travail domestique détaillé en fonction du type de ménage pour les couples avec enfant et proportion assumée par la conjointe*

Périmètre du travail domestique	Couple avec enfant bi-actif	Couple avec enfant bi-actif	Couple avec enfant mono-actif
	(Deux temps complets)	(Au moins un temps partiel)	
Définition restreinte	4 h 47 (67%)	5 h 27 (72%)	7 h (82%)
Ecart type	2 h 47	2 h 53	3 h 04
1er quartile	2 h 50	3 h 40	5 h 00
2ème quartile	3 h 10	5 h	6 h 50
3ème quartile	6 h 20	6 h 50	9 h 26
95%	10 h 00	10 h 20	11 h 50
Définition étendue	5 h 33 (59%)	6 h 23 (68%)	8 h (70%)
Ecart type	4 h 00	3 h 22	3 h 37
1er quartile	3 h 00	4 h 10	5 h 50
2ème quartile	5 h 00	5 h 40	7 h 40
3ème quartile	7 h 30	8 h 20	11 h 30
95%	11 h 30	12 h 10	13 h 50

Lecture : Un couple bi-actif avec enfant dont au moins l'un des membres est à temps partiel consacre en moyenne 5 heures et 27 minutes quotidiennes au temps de travail domestique restreint. La conjointe assure 72% de ce temps. Les 5% de ces couples qui fournissent le plus de travail domestique y consacrent plus de 10 heures et 20 minutes. Sur cette même population, l'écart type de la variable est de 2 heures et 53 minutes

Champ : 2 006 ménages composés d'un couple de l'*Enquête Emploi du Temps 2009-2010*

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

TABLE 15 – *Temps de travail domestique détaillé en fonction du type de ménage pour les couples sans enfant et proportion assumée par la conjointe*

Périmètre du travail domestique	Couple sans enfant bi-actif	Couple sans enfant bi-actif	Couple sans enfant mono-actif
	(Deux temps complets)	(Au moins un temps partiel)	
Définition restreinte	3 h 19 (67%)	3 h 15 (72%)	4 h 13 (82%)
Ecart type	2 h 31	2 h 02	2 h 29
1er quartile	1 h 40	2 h 10	2 h 06
2ème quartile	2 h 40	3 h	5 h
3ème quartile	4 h 30	4 h	5 h 30
95%	8 h 20	6 h 30	9 h
Définition étendue	4 h 14 (59%)	3 h 50 (68%)	5 h 24 (70%)
Ecart type	3 h 16	2 h 46	3 h 03
1er quartile	1 h 50	2 h 22	3 h 09
2ème quartile	3 h 20	3 h	5 h 07
3ème quartile	6 h 00	5 h 30	7 h 48
95%	11 h 10	8 h 20	11 h 50

Lecture : Un couple bi-actif sans enfant dont au moins l'un des membres est à temps partiel consacre en moyenne 3 heures et 15 minutes quotidiennes au temps de travail domestique restreint. La conjointe assure 72% de ce temps. Les 5% de ces couples qui fournissent le plus de travail domestique y consacrent plus de 6 heures et 30 minutes. Sur cette même population, l'écart type de la variable est de 2 heures et 02 minutes

Champ : 2 006 ménages composés d'un couple de l'*Enquête Emploi du Temps 2009-2010*

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

TABLE 16 – *Temps de travail domestique détaillé par ménage*

Type de travail domestique	Parentalité du couple	Couple bi-actif (Deux temps complets)	Couple bi-actif (Au moins un temps partiel)	Couple mono-actif
Cuisine	Sans enfant	1 h 01	1 h 00	1 h 43
	Avec enfant	1 h 02	1 h 05	1 h 23
Ménage	Sans enfant	0 h 52	0 h 50	1 h 15
	Avec enfant	1 h 00	1 h 15	1 h 23
S'occuper des enfants	Sans enfant	0 h 05	0 h 02	0 h 11
	Avec enfant	1 h 34	1 h 43	2 h 50
Entretien du linge	Sans enfant	0 h 23	0 h 27	0 h 22
	Avec enfant	0 h 26	0 h 31	0 h 32
Vaisselle	Sans enfant	0 h 20	0 h 22	0 h 33
	Avec enfant	0 h 22	0 h 26	0 h 34
Gestion du ménage	Sans enfant	0 h 27	0 h 25	0 h 14
	Avec enfant	0 h 19	0 h 16	0 h 11
Services aux autres ménages	Sans enfant	0 h 06	0 h 07	0 h 02
	Avec enfant	0 h 02	0 h 03	0 h 05
Autres tâches domestiques	Sans enfant	0 h 06	0 h 01	0 h 05
	Avec enfant	0 h 02	0 h 09	0 h 02
Courses	Sans enfant	0 h 45	0 h 29	0 h 58
	Avec enfant	0 h 43	0 h 49	0 h 55
Bricolage	Sans enfant	0 h 31	0 h 17	0 h 31
	Avec enfant	0 h 30	0 h 33	0 h 47
Jardinage	Sans enfant	0 h 22	0 h 16	0 h 25
	Avec enfant	0 h 15	0 h 20	0 h 11
Couture	Sans enfant	0 h 02	0 h 02	0 h 05
	Avec enfant	0 h 02	0 h 02	0 h 02

Lecture : Un couple bi-actif sans enfant dont au moins l'un des membres est à temps partiel consacre en moyenne quotidiennement une heure à la cuisine.

Champ : 2 006 ménages composés d'un couple de l'*Enquête Emploi du Temps 2009-2010*

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

TABLE 17 – *Taux d'équipement du ménage en fonction du revenu par unité de consommation*

Type d'équipement	1 ^{er} quintile Moins de 878 euros	2 ^e quintile Entre 1 202 et 878 euros	3 ^e quintile Entre 1 562 et 1 202 euros	4 ^e quintile Entre 2 120 et 1 562 euros	5 ^e quintile Plus de 2 120 euros
Four micro-ondes	95%	91,5%	93,3%	95,6%	90%
Lave vaisselle	57,1%	68,5%	70%	77%	86%
Lave linge	99,5%	96%	100%	99,5%	99,5%
Automobile	87,4%	98%	97,2%	97,1%	96,6%

Lecture : 95% des ménages du premier quintile possèdent un four micro-ondes à leur résidence principale.

Champ : 2 006 ménages composés d'un couple de l'*Enquête Emploi du Temps 2009-2010*

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

TABLE 18 – *Temps de travail domestique du ménage en fonction du statut matrimonial*

Périmètre du travail domestique	Concubinage	Couples pacsés	Couples mariés
Périmètre restreint	4 h 35	5 h 15	4 h 41
Périmètre étendu	6 h 08	6 h 31	6 h 19

Lecture : Si l'on se réfère à la définition restreinte du travail domestique, un couple pacsé fournit en moyenne 5 heures et 15 minutes de travail domestique par jour.

Champ : 2 006 ménages composés d'un couple de l'*Enquête Emploi du Temps 2009-2010*

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

Le tableau montre que le degré d'institutionnalisation du couple n'influence que marginalement le temps de travail domestique. Les couples mariés fournissent en moyenne autant de travail domestique que les couples vivant en concubinage (l'écart n'est que de onze minutes par jour). Alors qu'une hiérarchie concubinage-PACS-mariage pouvait

être attendue, ce sont au contraire les couples pacés qui se détachent par un investissement plus important dans la sphère domestique. Les résultats précédents nous poussent à mentionner ici un potentiel effet de structure : les couples pacés sont en moyenne plus jeunes et donc plus susceptibles d'avoir à charge de jeunes enfants.

TABLE 19 – *Temps de travail domestique par individu en fonction du temps de travail professionnel*

Périmètre du travail domestique	Moins de 10 heures	Entre 11 et 20 heures	Entre 21 et 30 heures	Entre 31 et et 34 heures	Entre 35 et 39 heures	Entre 40 et 49 heures	50 heures et plus
Restreint	1 h 56	3 h 26	3 h 18	2 h 08	1 h 56	1 h 41	1 h 08
Etendu	2 h 35	3 h 55	3 h 57	2 h 52	2 h 44	2 h 29	1 h 52

Lecture : Si l'on se réfère à la définition restreinte du travail domestique, un individu qui travaille moins de 10 heures hebdomadaires (activité professionnelle) fournit en moyenne 1 heure et 56 minutes de travail domestique par jour.

Champ : 4 012 individus en couple de l'*Enquête Emploi du Temps 2009-2010*

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

Sans surprise le tableau fait apparaître une relation négative entre temps de travail domestique et professionnel. Le temps partiel permet de consacrer davantage de temps à son ménage. Cet écart est de près de deux heures et demi entre un individu qui travaille plus de 50 heures hebdomadaires et un individu dont le temps partiel s'échelonne entre 11 et 20 heures. L'exception concerne les individus travaillant moins de dix heures en milieu professionnel. Cette catégorie ne concerne que 56 individus dans la base de l'*Enquête Emploi du Temps* et nous pouvons faire l'hypothèse que ces derniers présentent des situations très particulières : absence d'enfant, handicap, pathologies lourdes,... Par ailleurs, il semble que le chiffre de 30 heures de travail hebdomadaires constitue un seuil important au delà duquel le temps de travail domestique s'étire. Il correspond approximativement à 80% de la durée légale du travail seuil au dessous duquel les contrats à temps partiel sont souvent pratiqués.

Lecture : Si l'on se réfère à la définition restreinte du travail domestique, un ménage qui réside en

TABLE 20 – *Temps de travail domestique étendu par ménage en fonction du type de logement occupé*

	Ferme pavillon ou maison indépendante	Maison de ville mitoyenne, en bande ou groupée	Appartement	Autre type de logement
Temps de travail domestique	6 h 21	6 h 37	5 h 44	5 h 57

appartement fournit en moyenne 5 heures et 44 minutes de travail domestique par jour.

Champ : 2 006 ménages de l'*Enquête Emploi du Temps 2009-2010*

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

Le tableau montre que le fait de résider en maison plutôt qu'en appartement a pour corollaire un investissement plus important du ménage pour assumer les tâches domestiques (notamment le ménage, le bricolage, mais aussi le jardinage). Si la présence de variables cachées ne fait aucun doute (présence d'enfants, effet richesse,...) l'une des hypothèses possibles revient à conjecturer que le surplus de travail domestique fournit par les couples mono-actifs rend possible l'occupation d'un logement plus grand et plus individualisé (maison, jardin).

6.3 Modèles économétriques

TABLE 21 – *Régressions logistiques sur le recours à des services rémunérés*

Variables	Aide ménage		Garde d'enfant	
	Coef.	Std.	Coef.	Std.
Statut d'activité				
Bi-activité	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>
Mono-activité	-0.771***	(0.230)	-1.609***	(0.186)
Temps Partiel	-0.779***	(0.223)	-0.224**	(0.145)
Statut marital				
Mariage	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>
PACS	-0.915**	(0.448)	-0.293	(0.300)
Concubinage	-0.627**	(0.346)	-0.348**	(0.147)
Diplôme de la conjointe				
Pas de diplôme	-2.823***	(0.862)	-0.401*	(0.251)
Inférieur au bac	-0.271	(0.245)	-0.463***	(0.155)
Bac	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>
Bac +2	0.946***	(0.272)	-0.252	(0.191)
Bac +3	0.457	(0.445)	0.151	(0.365)
Bac +5	1.639***	(0.229)	-0.260	(0.220)
Bac +8	2.048***	(0.253)	0.535**	(0.251)
Nombre d'enfants				
Pas d'enfant	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>		
1 enfant	1.003***	(0.215)	<i>Référence</i>	<i>Référence</i>
2 enfants	0.911***	(0.289)	-0.777***	(0.127)
3 enfants ou plus	1.322***	(0.266)	.	.
3 enfants	.	.	-1.042***	(0.167)
4 enfants	.	.	-1.088***	(0.323)
5 enfants ou plus	.	.	-2.323***	(0.463)
Autres variables				
Log(Salaire horaire du principal)	0.012**	(0.006)	0.002	(0.003)
Age Moyen	0.079***	(0.012)	0.048***	(0.010)
Enfant de moins de 3 ans	0.431**	(0.244)	1.141***	(0.172)
Résidence en maison	-0.083	(0.264)	0.122	(0.140)

Champ :

- **Pour le modèle portant sur la femme de ménage** : 2 006 ménages
- **Pour le modèle portant sur la garde d'enfant** : 1 417 ménages ayant des enfants à charge

Source : *Enquête Emploi du Temps 2009-2010*, INSEE

Lecture :

- **Pour le modèle portant sur l'aide au ménage** : la variable dépendante est une indicatrice qui vaut 1 si le ménage déclare faire régulièrement appel à une personne rémunérée pour ces tâches domestiques, et 0 sinon. Il s'agit d'un modèle logistique estimé par maximum de vraisemblance.
 - **Pour le modèle portant sur la garde d'enfant** : la variable dépendante est une indicatrice qui vaut 1 si le ménage déclare faire régulièrement appel à une personne rémunérée pour garder ses enfants et 0 sinon. Il s'agit d'un modèle logistique estimé par maximum de vraisemblance.
- Niveaux de significativité à 10% (*), 5% (**) et 1% (***)

Table des figures

1	Répartition du temps de travail domestique par activités	5
2	Distribution des deux temps de travail domestique dans la population (en minutes quotidiennes)	5

Liste des tableaux

1	Les deux périmètres du travail domestique et la répartition des tâches entre les membres du couple	6
2	Rapport subjectif aux différentes tâches selon le sexe	7
3	Temps de travail domestique en fonction du type de ménage et proportion assumée par la conjointe	9
4	Temps de travail domestique par sexe selon la situation professionnelle	12
5	Temps de travail domestique des ménages en fonction du nombre d'enfants de moins de 18 ans et proportion assumée par la conjointe	13
6	Temps de travail domestique en fonction du revenu par unité de consommation du ménage	14
7	Temps de travail domestique par individu en fonction de l'âge	15
8	Temps de travail domestique en fonction du type de ménage et de la CSP	17
9	Régression du temps de travail domestique restreint du ménage	21
10	Décomposition de Blinder-Oaxaca	23
11	Effets marginaux moyens issus des régressions logistiques sur le recours à des services rémunérés	26
12	Construction des variables de travail domestique (1)	31
13	Construction des catégories de travail domestique (2)	32
14	Temps de travail domestique détaillé en fonction du type de ménage pour les couples avec enfant et proportion assumée par la conjointe	34
15	Temps de travail domestique détaillé en fonction du type de ménage pour les couples sans enfant et proportion assumée par la conjointe	35
16	Temps de travail domestique détaillé par ménage	36
17	Taux d'équipement du ménage en fonction du revenu par unité de consommation	37

18	Temps de travail domestique du ménage en fonction du statut matrimonial	37
19	Temps de travail domestique par individu en fonction du temps de travail professionnel	38
20	Temps de travail domestique étendu par ménage en fonction du type de logement occupé	39
21	Régressions logistiques sur le recours à des services rémunérés	40

7 Bibliographie

- Blinder A., « Wage Discrimination : Reduced Form and Structural Estimates », *Journal of Human Resources*, Volume 8, Numéro 4, 1973, pp. 436-455
- Chadeau A., Fouquet A. « Peut on mesurer le travail domestique ? », *Economie et Statistiques*, Numéro 136, INSEE, 1981, Paris
- Degenne A, Lebeaux M.O, Marry C. , Les usages du temps : cumuls d’activités et rythmes de vie, *Economie et Statistiques*, Numéro 352-353, pp. 81-99, 2002
- Glaude M., De Singly F. (éd.), « L’organisation domestique : pouvoir et négociation », *Économie et Statistique*, Volume 187, INSEE, 1986
- Hill T.P. « Do it yourself and GDP », *Review of Income and Wealth*, Mars 1979
- Jann B. , The Blinder-Oaxaca decomposition for linear regression models. *The Stata Journal* 8(4) :453-479, 2008
- Kaufmann J.-C., *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris : Nathan, 1992
- Reid M. (1934), *Economics of household production*, New York
- Oaxaca R. (1973), « Male-Female Wage Differentials in Urban Labor Markets », *International Economic Review*, Volume 14, Numero 3, 1973, pp. 693-709
- Ponthieux S., Schreiber A. , « Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale », *Données sociales*, 2002-2003
- Roy D. (2011) « La contribution du travail domestique au bien être matériel des ménages : une quantification à partir de l’Enquête Emploi du Temps », Document de travail, INSEE, Paris

- Veblen T. (1970), *La théorie de la classe de loisir*, Éditions Gallimard
- Weber F. (1998), *L'honneur des jardiniers, les potagers dans la France du XX^e siècle*, Belin, Paris
- Zarca B., « La division du travail domestique. Poids du passé et tensions au sein du couple », *Economie et Statistique*, Numéro 228, Janvier 1990, pp. 29-40